



Mauvais échelon sur ma fiche de paye

Par TIIBO

Bonjour, je suis contrôleur technique auto et après 10 ans de service je me rend compte qu'il est noté "échelon 3" sur ma fiche de paye. Après quelques recherches j'ai cru comprendre qu'il devrait normalement être à 6 et de plus augmenté à 9 au plus tard le 01/07/2020. Le salaire minimum pour un échelon 9 est respecté mais il n'en reste pas moins qu'il est bien noté "échelon 3" sur ma fiche de paye. Dois-je m'en inquiéter? Que risque mon patron si cette erreur est avérée?

Merci d'avance pour vos réponses